Pacs

Résumé

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour se Pacser, modifier ou dissoudre un Pacs : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

Contact

Service État civil
Tél. 01 30 90 41 18.